

Le Président de l'Université de Lorraine,

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles :

- L 613-1 et L 712-2,

- D 612-1 à D 612-18 relatifs à l'inscription des étudiants dans les universités,

Vu le décret n°2011-1169 du 22 septembre 2011 portant création de l'Université de Lorraine,

Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 modifié fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master

Vu l'arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de Master,

Vu l'arrêté du 19 février 2018 habilitant l'Université de Lorraine à délivrer le Master, mention Finance,

Vu la Proposition de Messieurs les Directeurs de l'IAE NANCY School of Management/IAE METZ School of Management et de l'IUP Finance,

Vu le procès-verbal de proclamation des résultats de l'élection du Président de l'Université de Lorraine en date du 23 mai 2017,

ARRÊTE

Article 1 :

Sont nommés en tant que membres de la commission pédagogique du Master Finance pour l'année 2022-2023 :

- Jean-Noël Ory, professeur des Universités en sciences de gestion, responsable de la mention Finance, **Président**
- Mohamed ALI DAKKAM, Maître de conférences IAE de Nancy, responsable du M2 CFE
- Christine Louargant-Neuberg, MCF, responsable du M2 AFGA, IAE de Nancy
- Jérôme HUBLER, MCF, responsable du M1 orientation Finance-Contrôle, IAE de Nancy
- Erwann Salque, MAST, intervenant professionnel et coordinateur des étudiants en alternance dans le M2 CFE
- Muriel Michel-Clupot, MCF, responsable-adjointe de la mention finance, directrice du département IUP Finance, responsable du M2 NIP, FDSEG Nancy
- Philippe FENOGLIO, MCF, responsable du M2 BPMA, FDSEG Nancy
- Afef Boughamni, MCF, responsable du M2 CAE, FDSEG Nancy
- Valérie LELIEVRE, MCF, responsable du M1 orientation banque, FDSEG Nancy
- Vanessa SERRET, Professeure des Universités en sciences de gestion, responsable-adjointe de la mention Finance
- Hery Razafitombo, MCF, responsable du M2 Finance Internationale, IAE de Metz
- Veasna KHIM, MCF, responsable du M1 orientation Finance, IAE de Metz (Université de Lorraine)

Article 2 :

Les Directeurs de l'IAE NANCY School of Management/IAE METZ School of Management et de l'IUP Finance sont chargés de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux personnes concernées et affiché à la Présidence, au sein de la composante et sur le site internet de l'université.

Fait à Nancy, le 29 octobre 2021

Le Président de l'Université de Lorraine

Pierre MUTZENHARDT



Affiché le : **14 AVR. 2022**

Transmis au Recteur, Chancelier des universités le : **14 AVR. 2022**